



Chats errants sur le territoire communal

Les communes étant responsables de la salubrité publique, la Commune de Leytron a décidé de collaborer avec l'association «Les Chats du Robinson» pour limiter la reproduction des chats errants sur le territoire communal.

- Les chats errants seront trappés, castrés/stérilisés, déparasités avant d'être relâchés. Une entaille à l'oreille leur sera faite afin de les identifier.
- Les chats trop malades pour être soignés seront euthanasiés par un vétérinaire.
- Les chatons seront recueillis par l'association. Ils seront soignés, sociabilisés, puis placés sous contrat dans des foyers.

La commune a fait le choix de la castration/stérilisation car une simple élimination des chats d'un territoire n'a aucune efficacité: dès qu'un quartier est vidé de sa population féline, les chats vivants aux alentours s'em-

pressent de reconquérir ces lieux. Les nouveaux occupants n'étant ni castrés/stérilisés, les reproductions recommencent alors à l'infini. A contrario, les chats opérés continuent de garder et défendre leur territoire, permettant à la population féline de se stabiliser.

Si vous avez connaissance de chats errants vivant dans votre quartier, de chats malades ou de chatons, ou si vous les nourrissez régulièrement, merci d'appeler la représentante locale de l'association «Les Chats du Robinson» au n° 079 347 16 05 (Chantal) qui interviendra dès que possible.

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit d'empoisonner ou de tirer les chats errants et que ces actes sont punissables par la loi.

La Police de Leytron reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Camp OJ 2016 du Ski Club Ovronnaz

Le traditionnel Camp OJ du Ski Club Ovronnaz se déroulera du vendredi 1^{er} au dimanche 3 janvier 2016. Trois jours de ski et de camaraderie qui resteront dans les mémoires de beaucoup d'entre nous. Mais trois jours c'est court! Ainsi, afin de permettre à nos chères têtes blondes de profiter d'une 4^e journée, le camp aura une nouvelle formule cette année. Le concours ainsi que la partie officielle se dérouleront le samedi 9 janvier 2016.

Tous les enfants de la Commune de Leytron et des membres du Ski Club Ovronnaz peuvent donc surveil-

ler leur boîte aux lettres, les inscriptions vont arriver prochainement.

Depuis maintenant cinq ans, les enfants ne sachant pas skier sont aussi les bienvenus, l'Ecole de Ski étant présente pour leur apprendre les bases du ski.

Nous profitons de l'occasion pour remercier chaleureusement la Commune de Leytron, le centre sportif d'Ovronnaz, Téléovironnaz et tous les membres bénévoles, sans qui ce camp ne pourrait se dérouler. Pour plus d'informations : Gabriel Huguet : 079 719 98 93.

SPL : EXPO 2015 : «LA VACHE ET LE LEYTRONAIN»

La SPL vous invite à 3 séances «Diaporama» selon les renseignements ci-dessous :

Dates: Ve 20.11. / Ma 24.11 /ou Me 25.11.2015
Heure: 20 h
Lieu: Réfectoire de l'école primaire
Thème: «La vache et le Leytronain»

1. Historique et combats mythiques
2. Troupeaux et propriétaires
3. Alpagnes et laiteries
4. La vache: symbolique et convivialité

T 027 305 10 00
F 027 305 10 01
info@leytron.ch
www.leytron

Tourisme

Fromage et Cime 2015 – Le meilleur du fromage à raclette au lait cru

Pour sa 11^e édition, Fromage & Cime a proposé à nos hôtes gastronomes 30 stands de magnifiques produits du terroir.

Côté fromage, cette édition a ainsi mis en lumière le travail de 21 fromagers, dont 18 représentants valaisans, mais aussi de 3 fromagers invités en provenance de l'Oberland bernois, du Jura et de la Savoie.

Côté vin, les encaveurs de Leytron, mais également de Saillon, Fully et Vétroz, ont proposé toute une gamme d'accord entre vins et fromages. Les stands de charcuteries, de boissons et desserts du cru complétaient merveilleusement cette large palette de saveurs.

La remise du «Fromage & Cime d'Or» a rassemblé une nouvelle fois les amateurs. Ce prix a été décerné par un jury de six experts réunis sous la précieuse conduite de M. Claude Luisier affineur de fromages qui ont dégusté pas moins de 19 fromages à raclette.

Cette année, le «Fromage & Cime D'Or 2015» a été décerné à Patrice Défago, gérant de l'alpage familial de Chaupalin «Le Crosets AOP». Affinés dans une très vieille cave, ses fromages avaient déjà gagné la médaille de bronze l'année dernière, preuve d'une belle régularité dans leur qualité!

Le jury a complété le podium en décernant le «Fromage & Cime d'Argent» au Mille-Bagnes AOP (Alpage de Mille-le Sex Blanc exploité par la famille Michellod) et le «Fromage & Cime de Bronze» au Champoussin AOP (La Ferme à Gaby exploitée par M. Perrin).

Le soleil a attiré au final plus de 3'000 visiteurs pour une journée de dégustation de tous les records: le nombre de raclettes servies dépasse pour la première fois en 11 ans la barre des 10'000 unités.

Les gastronomes en culotte courte n'ont pas été oubliés, grâce au concours de la ludothèque d'Ovronnaz et de ses grands jeux en bois ainsi qu'avec la présence de deux grimeuses qui ont ravi plus d'une centaine d'enfants. Les chèvres, lapins et poney ont également comblé petits et grands. Un tel succès ne serait tout simplement pas possible sans ces multiples animations et leurs bénévoles.

La société de développement tient donc à remercier:

- notre team de l'OT, Maiwenn Kerleau et Sandrine Mages, pour l'organisation sans faille de cette édition,
- la Commune de Leytron pour le soutien logistique
- et nos précieux bénévoles qui, par leur disponibilité et leurs sourires, ont œuvré à la réussite de cette journée.

Forte d'un succès qui ne cesse de grandir, une douzième édition est d'ores et déjà prévue. A vos agendas et réservez donc la journée du 11 septembre 2016 !

Alexandre Crettenand,
Conseiller en charge du dicastère tourisme
et président de la SDO



Office du tourisme

La Société de Développement d’Ovronnaz et la Commune de Leytron prennent officiellement congé de MM. Fabien Produit, directeur, et Clément Maignant, coordinateur Events & Marketing. Nous souhaitons leur adresser nos remerciements pour l’excellent travail effectué au cours de ces dernières années.

Grâce à une collaboration sans faille entre la SDO et la Commune de Leytron et aussi par un soutien logistique et financier important de cette dernière, l’Office du tourisme a pu réaliser un saut important en termes de visibilité, d’innovation et de reconnaissance.

Pour preuves les nombreuses nouvelles animations de qualité mises en place, la reconnaissance d’Ovronnaz Tourisme au niveau des médias sociaux, l’exploitation du «Dôme» durant les deux dernières saisons d’hiver, le

soutien apporté à des manifestations d’envergure pour la Destination (Humagne en fête, Ovronnalpski, ...), la mise en valeur du terroir, etc. Un travail reconnu bien au-delà de notre Commune, puisque Fabien Produit et Clément Maignant se sont vu proposer de nouveaux défis professionnels au sein de sociétés figurant parmi les leaders dans leurs domaines (éducation, tourisme).

Le comité de la SDO ainsi que le Conseil communal leur adressent leurs remerciements les plus chaleureux pour le travail accompli pour la Destination Ovronnaz-Leytron et leur souhaitent plein succès dans leurs nouvelles activités professionnelles.

Alexandre Crettenand,
Conseiller en charge du dicastère tourisme
et président de la SDO

Adjudications

RPU Prés Bottets Le Four, génie civil	Implenia Suisse SA	Fr. 388'931.45
RPU Prés Bottets Le Four, appareillage	Charly Gaillard Fils	Fr. 49'968.65
Entretien égout	Buchard Transports	Fr. 16'680.60
Sécurité déversoir de Montagnon	Buchard Christian	Fr. 6'670.—
Remorque pour les travaux publics	Boillat SA	Fr. 9'596.—
Jeep pour travaux publics	Auto Passion Sàrl	Fr. 36'200.—
Curage torrent du Coudrat	Guy Monnet Fils SA	Fr. 11'538.70
Entretien route Tourbillon	Pittet-Chatelan SA	Fr. 22'874.40
Isolation Couvert Tourbillon	Thomas Christian SA	Fr. 58'502.30
REP (2016): Chemin de Bougnone	Epiney SA	Fr. 241'206.10
REP (2016): Ch. de la Pointe/Chavannes	Joseph Carron SA	Fr. 156'739.75
REP (2016): Chemin des Portions	Consort. Maret-Buchard	Fr. 82'543.—
Abris de car Produit et Les Places	FloraMat SA	Fr. 18'561.45
Coupes arbres route de Tsou	Triage Forestier	Fr. 19'159.20
Coupes arbres route de Tourbillon	Triage Forestier	Fr. 7'650.70

Nominations

Travaux publics	M. Jean-Marc Produit
CSIB 2 Rives	M. Ludovic Mayor, officier permanent
Bibliothèque	Mme Valérie Lafolie (poste à 20 %)

Adjudications pour l’EMS

Concept signalétique	Held Frédéric	Fr. 10'000.—
Mobilier standard	Meubles Decarte	Fr. 78'490.60
Mobilier médicalisé	Meubles Decarte	Fr. 83'724.35
Route sud	Evequoz SA	Fr. 69'172.90
Menuiserie courante	H. Buchard SA	Fr. 107'760.80
Ouvrages métalliques	Bender Yvon	Fr. 96'301.05
Petits tracés	Evequoz SA	Fr. 157'360.55
Lits médicalisés	Sodimed SA	Fr. 76'088.40
Matelas	Oba AG	Fr. 24'074.35
Aménag. ext.(plantation-arrosage)	Moulin paysagistes	Fr. 63'490.10
Cylindres portes	SFS Unimarket	Fr. 29'931.10
Défibrillateurs	Emergency Training	Fr. 6'318.—
Plans évacuations	Grammetry.com SA	Fr. 12'214.80
Petit matériel obligatoire	Divers (pharmacies, draps de lits, matériel nettoyage, vaisselle, lingerie, etc..)	Fr. 330'112.55

Nominations pour l’EMS

La société Les Fleurs du Temps SA qui gère les EMS de Fully, Charrat, Saillon et Leytron a procédé aux nominations suivantes pour l’EMS de Leytron :

Infirmière-chef	M ^{me}	Sandra Calce
Infirmières	M ^{mes}	Sabine Bruchez Blanchet, Catherine Werder, Stéphanie Délitroz, Dajan Zizakouski et Corine Somavilla
Assistantes en soins et santé communautaire	M ^{mes}	Sabrina Deschanel, Samya Morard, Christiane Gonçalves, Charlotte Zala Bridy et Madeleine Abbet
Aides-soignant-e-s	M ^{mes} M.	Sonia Morand-Panazza, Marie Frésard Albasini, et Juan Serrano Mendive
Aide-infirmières-ers	M ^{mes} MM.	Angélique Heller, Marisa Bassanesi, Margarida Martins Pereira Santiago, Wafaa Crettenand et Aline Bridy José A. De Carvalho Quintino et Camma Gonzalez Hector
Animatrice	M ^{me}	Caroline Doms
Employées de maison	M ^{mes}	Marion Crettenand et Palmira De Jesus Cardoso Amaro
Cuisine – salle	M ^{me}	Marie-Joseph Agati

Aménagements des torrents – zone Montagnon

Le Conseil municipal a validé le plan d’investissements (calendrier et coûts) pour l’aménagement des torrents de 2015 à 2024. Le coût total s’élève à Fr. 10'500'000.–. Les subventions cantonales et fédérales atteignent à environ 85 %.

Les torrents suivants sont concernés par ces corrections: La Seya, Epène, Billonnaire, Chaudanne, Grand Chenal.